

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

INSTITUT SUPÉRIEUR DU TOURISME, DE L'HÔTELLERIE ET DE L'ALIMENTATION

ANNONCE DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Au bénéfice de l'ISTHIA

Base de calcul : salaires année 2022

Raison sociale de l'Entreprise :	
N°SIRET - Code APE / NAF :	
Activité:	
Adresse:	
Auresse .	
Code postal : Ville :	
Nom et prénom du responsable taxe d'apprentissage :	
Fonction:	
Téléphone : Fax :	
E-mail :	
	Cachet de l'entreprise
Montant total du versement :€	
Au titre du solde 13%	
Au title du Solde 1370	⇒ suite



La partie hors quota (barème) est destinée à toutes les formations professionnelles initiales pour les catégories

B et C. La règle de cumul autorise des versements pour les catégories voisines (B + C et B + A).







Pour nous permettre de mieux suivre ce dossier, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment complété avant le 31/05/2023 à l'attention de :

Aurélie SANCHEZ | Responsable de la taxe d'apprentissage - ISTHIA Mail : aurelie.sanchez@univ-tlse2.fr

UNIVERSITÉ TOULOUSE - JEAN JAURÈS ISTHIA 5, allées Antonio Machado - 31053 TOULOUSE cedex 09

Comment verser votre taxe d'apprentissage?

- Par chèque bancaire à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Toulouse Jean Jaurès
- Par virement : IBAN FR76 1007 1310 0000 0010 0132 691 BIC : TRPUFRP1 Précisez le code UAI 0311383K et stipulez pour l'ISTHIA ou la formation concernée

Les habilitations de l'ISTHIA

L'ISTHIA est en mesure de percevoir la taxe sur les formations professionnelles et professionnalisantes suivantes :

- DU Gardien de Refuge de Montagne (GRM)
- Licence 1 et Licence 2 Tourisme, Hôtellerie, Alimentation (THA)
- Licence 3 Ingénierie Hôtelière et de Restauration (IHR)
- · Licence 3 Management en Hôtellerie Restauration (MHR)
- Licence 3 Management de la Restauration Collective (MRC)
- Licence 3 Tourism, Hospitality and Food Studies (THFS)
- Licence professionnelle Développement Durable des Territoires par l'eCommerce et par l'eTourisme (DDT eCeT)
- Licence professionnelle Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication appliquées au tourisme (NTIC)
- Licence professionnelle Guide Conférencier (GC)
- Licence 3 Management et Ingénierie du Tourisme (MIT)
- Licence 3 Tourisme et Développement (TD)
- Licence 3 Sociologie et Anthropologie de l'Alimentation (SAA)
- Master 1 et Master 2 Sciences Sociales parcours Sciences Sociales Appliquées à l'Alimentation (SSAA)
- Master 1 et Master 2 Sciences Sociales parcours Management et Ingénierie de la Restauration Collective (MIRC)
- Master 1 et Master 2 Sciences Sociales parcours Gastronomie, Vins, Cultures et Sociétés (GVCS)
- Master 1 et Master 2 Tourisme parcours Management et Ingénierie du Tourisme (MIT),
- Master 1 et Master 2 Tourisme parcours Management en Hôtellerie Restauration (MHR)
- Master 1 et Master 2 Tourisme parcours Tourism, Hospitality and Food Studies (THFS)
- Master 1 et Master 2 Tourisme parcours Tourisme et Développement (TD)
- Master 1 et Master 2 Tourisme parcours Technologies de l'Information et de la Communication Appliquées au Développement des Territoires Touristiques (TIC ADTT)

(Édition juillet 2022)





Centre Universitaire

Centre Universitaire

isthia.cahors@univ-tlse2.fr